

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des
peuples, l'agriculture doit en être la pre-
mière.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2me " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

Nouvel an.

Amis Lecteurs,

Salut..... A vous tous une année prospère et heureuse ;
Que la bénédiction du ciel vous accompagne dans toutes vos
voies... Paix ! Paix avec vous-mêmes, paix dans l'intérieur de
vos familles, paix avec vos voisins, paix avec les peuples qui
nous avoisinent !..... Ah ! voilà ce que nous vous souhaitons
surtout et avant tout. En effet, que nous apporte l'année qui
vient de nous ouvrir les bras ? Cache-t-elle dans son sein la paix
ou la guerre ? Personne ne le sait ; mais si l'aurore de cette
année est celle d'un beau jour, un nuage menaçant s'élève à
l'horizon, la foudre retentit sur nos frontières, un peuple armé
contre lui-même jette sur notre pays un œil sombre et avide.

Notre but en vous tenant ce langage n'est pas de jeter la
terreur dans vos esprits. Ah ! loin de nous cette pensée ! Nous
voulons seulement vous engager à faire disparaître du milieu
de nous les cause du malheur qui nous menace.

N'allez pas croire que la guerre, pas plus que les autres flé-
aux qui nous frappent, soit l'effet d'un pur hasard, la triste con-
séquence de la volonté perverse des puissances. Elle est presque
toujours un juste châtement des désordres, de la perversité des
peuples. Pleins de cette conviction, jetons un coup-d'œil sur
nous-mêmes, voyons si nous ne sommes pas prévaricateurs, si
nous ne sommes pas ingrats envers la divine Providence qui
n'a cessé, jusqu'à ce jour, de traiter le Canada comme un enfant
privilégié, qui l'a jusqu'à ce moment protégé contre nos enne-
mis du dehors et du dedans. Avouons, en toute franchise, que
nous avons souvent, très-souvent abusé des dons de la nature et
de la grâce !—Nous avons porté l'ingratitude à son plus haut
point ! Voyons : l'ivrognerie, cette plaie hideuse qui autrefois a
fait tant de malheureuses victimes parmi nous, n'a-t-elle pas de
nouveau fait irruption dans nos villes et nos campagnes, que l'é-
tablissement de la tempérance avait rendu si calmes, si paisibles,

si heureuses ! Et le luxe ! cette ruine des fortunes et des âmes,
à quelle limite n'est-il pas rendu ? Et ces pieux exercices de
la retraite que des hommes de Dieu, remplis d'un zèle si ardent
pour le salut de leurs frères, ont si souvent donné au peuple pour
en faire un peuple de saints, ont-ils porté de ces fruits durables
que l'adversité et l'épreuve ne font que mûrir ? N'ont-ils pas,
au contraire, porté pour plusieurs des fruits empoisonnés ?

Maintenant voulons-nous nous mettre à couvert des dangers
qui nous menacent ? Versons des larmes amères sur un passé
coupable, faisons notre paix avec Dieu, avec notre conscience,
et nous l'aurons avec les peuples du dehors. De plus, ne né-
gligeons pas les moyens humains à notre disposition : " si nous
voulons avoir la paix armons-nous pour la guerre. "

Nous ne devons pas oublier en ce jour, d'offrir nos sincères
remerciements à plusieurs de nos confrères, pour les témoi-
gnages de sympathie et de bienveillance qu'ils nous ont donnés ;
aussi à des amis dévoués, actifs et éclairés qui ne cessent de
travailler au succès de la *Gazette*, soit en augmentant le nombre
de ses lecteurs, soit en lui communiquant des correspondances
du plus grand intérêt.

Maintenant pour vous reposer des fatigues que vous avez dû
éprouver à la lecture de quelques-uns de nos articles, nous al-
lons vous offrir, en ce jour de fête, un des écrits que le nom
seul de l'auteur recommande hautement ; puisqu'il est l'œuvre
d'un prêtre qui s'est fait connaître si avantageusement du public
éclairé par un travail qui dénote chez l'écrivain une connaissance
parfaite des besoins du peuple et une haute capacité littéraire.
Si le vœu de l'auteur de cet écrit s'accomplit, c'est-à-dire si la
Gazette obtient la faveur d'être admise dans toutes les fa-
milles canadiennes, notre joie sera complète si elle s'y rencontre
en l'excellente compagnie du *Conseiller du peuple*, de l'*Echo du*
Cabinet de lecture et de la *Vie de M. F. H. Prévost*, Père
de S. S. de Montréal. Quant à nous, qu'on soit bien convaincu
que nous nous sentons humilié des éloges à notre adresse. Il

n'y a que le bien de notre publication qui a pu nous engager à reproduire cet écrit.

Appréciation de la " Gazette des Campagnes. "

" Cette excellente publication vient d'entrer dans sa quatrième année, et ceux qui désirent avoir la série complète des Nos. depuis son établissement étaient invités, il y a quelques semaines, à en informer le propriétaire. Nous craignons de venir un peu tard engager les cultivateurs surtout à profiter de l'occasion favorable qui leur est offerte de se procurer cet estimable Recueil, en même temps que nous regrettons beaucoup de n'avoir pas pu le faire plus tôt.

" Jusqu'à ces derniers temps, la science agricole n'a pas paru avoir beaucoup d'attrait pour nos cultivateurs canadiens qui ne l'ont encouragée que bien faiblement. Cela vient peut-être de ce qu'on leur aurait présenté l'enseignement sous une forme un peu trop scientifique. Quoiqu'il en soit, les fondateurs de la *Gazette des Campagnes* paraissent avoir compris parfaitement les besoins de leurs compatriotes, et nous le disons, avec une bien vive satisfaction, ils ont déjà obtenu de grands succès. Leur œuvre est marquée au coin de l'intelligence. Il était impossible, croyons-nous, de réunir, en plus grand nombre, et à un plus haut degré, que l'a fait la *Gazette*, toutes les qualités que doit avoir un tel journal. L'enseignement qu'elle donne est clair, précis; le style est très-bien adapté à l'état des intelligences auxquelles elle s'adresse; à chaque ligne qu'on lit, on voit que le Rédacteur connaît parfaitement nos cultivateurs canadiens, leurs mœurs, leurs usages, leur condition, leurs ressources, leurs qualités, leurs défauts, leurs goûts, leur langage. En parcourant ses excellents articles, on reconnaît dans l'auteur l'homme intelligent, instruit, observateur; on le voit à l'œuvre, mettant à contribution, dans l'intérêt de ses compatriotes, et avec un rare succès, son instruction et son expérience; on sent qu'on est en présence, non seulement de l'homme instruit, mais encore de de l'ami sincère et dévoué du peuple, dont la plume est guidée par les sentiments du plus pur patriotisme; qui ne se propose pas seulement d'enseigner aux cultivateurs l'art de tirer de la terre toute la richesse qu'il est possible, mais encore celui d'être heureux, en autant que le comporte la condition de l'homme sur la terre, en faisant un bon usage de cette richesse; qui ne perd pas enfin une seule occasion de leur inculquer les grands principes de morale chrétienne sur lesquels repose le bonheur de la société comme celui des individus.

" La *Gazette des Campagnes* n'est pas exclusivement un journal d'agriculture; sa *Revue de la Quinzaine* est un résumé des principales questions qui s'agitent dans le monde politique, tant à l'étranger que dans le pays; en sorte que, à l'aide seul de cette feuille, on peut se tenir à très-peu de chose près, suffisamment au courant des événements dont l'importance mérite de fixer l'attention publique. Et certes, jusqu'à présent cette *Revue*, sous le double rapport du style et des appréciations, ne le cède en rien aux meilleurs articles des autres journaux. La forme, en demeurant à la portée de tous les lecteurs, n'en est pas moins pure, agréable, et toujours pleine de vigueur. Pour ceux qui aiment et cherchent sincèrement la vérité, c'est une véritable jouissance de lire cette intéressante *Revue*; on étudie avec un vif intérêt ces appréciations d'un esprit judicieux, faites en dehors de toutes passions politiques, de tout esprit de parti. La *Gazette des Campagnes*, malgré son titre et son format tout-à-fait modeste, occupe certainement une place distinguée dans le journalisme canadien, tandis que, pour le cultivateur, elle est un véritable trésor. Nous voudrions la voir dans toutes nos bonnes familles canadiennes des campagnes. Non

pas que nous prétendions dire par là qu'elle serait déplacée ailleurs; au contraire, nous sommes persuadé que nos hommes publics, qui sont au timon des affaires, ne manqueraient pas de trouver un motif puissant d'encouragement dans la lecture de ce journal, en voyant l'ardeur et l'habileté avec lesquelles son digne rédacteur défend les grands principes de morale et de justice qu'ils sont appelés à maintenir au milieu de la société qu'ils gouvernent. La *Gazette* peut donc trouver aussi sa place sur leur bureau.

" Dans quelques-unes de nos campagnes, il y a encore, malheureusement, une apathie déplorable à l'endroit de l'instruction, et surtout d'instruction agricole. Que faudrait-il donc pour y faire naître le goût de cette instruction? Dans ces localités, les hommes dévoués aux intérêts de la classe agricole, ne sauraient rien faire de mieux que de lire, dans des réunions convoquées pour cette fin, la *Gazette des Campagnes*. La lecture en commun, bien faite, a toujours plus d'intérêt; et nous avons l'intime conviction que les cultivateurs, après avoir assisté à deux ou trois de ces lectures, comprenant les immenses avantages qu'ils peuvent recueillir de l'enseignement de ce journal, voudront se le procurer, et le lire assidûment.

Le prix de l'abonnement ne saurait être plus réduit, n'étant que de 75 centimes par année: l'œuvre de la *Gazette* est donc bien véritablement une œuvre de dévouement et de patriotisme."

HERC. BEAUDRY, Ptre.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Aux Etats-Unis, depuis la réélection du président Lincoln, rien n'a été changé par ce fait qui laissait pourtant beaucoup à espérer chez les gens modérés. Le même vertige, disons la même rage qui surexcitait les partis avant l'élection, a semblé plutôt redoubler que se calmer. C'est naturellement la maladie ordinaire à tous les partis, en tout lieu du monde, quand les passions publiques et privées y tiennent le timon, au lieu de la vérité de la justice et la conscience.

Aux Etats-Unis donc, sous l'empire des passions déchaînées, la guerre à outrance s'y continue. Le système des plus odieuses et des plus cruelles représailles y prévaut. Sur ce point les incendies et toutes les machinations les plus sauvages sont venues en aide à ce qui se pratiquait déjà d'anormal et d'inhumain. De part et d'autre, on arme les esclaves, soit que les citoyens manquent en nombre ou de volonté, soit qu'ils commencent à ouvrir les yeux sur l'abîme qu'ils se creusent déjà depuis trop longtemps. Encore s'ils ne faisaient mal qu'à eux-mêmes, dans leur propre pays; mais dans leur aveuglement sauvage, voilà qu'ils traitent chez leurs voisins, dans notre Canada en particulier, des moyens nouveaux de se nuire, ne songeant nullement aux maux qu'ils causeraient en même temps à ces voisins, avec lesquels pourtant ils sont en pleine paix. Il faut remonter aux temps païens et barbares, ou à la décadence des grands empires, dans les divers âges de l'histoire, pour expliquer un tel acharnement. Heureusement pour nous, notre Gouvernement a l'œil ouvert sur ces trames, et déjà il a mis la main à l'action pour protéger nos frontières. Des bataillons de milice volontaire, pleins de dévouement et

d'ardeur militaire, vont y être échelonnés, ou plutôt sont déjà en marche vers ce poste du devoir et de l'honneur. Que Dieu les y garde!!!

Au Mexique l'Empereur Maximilien paraît devoir réussir de plus en plus à pacifier ses nouveaux états, et à y rétablir l'ordre et la justice; tout en y favorisant les améliorations les plus utiles du jour, notamment les voies ferrées.

Dans notre Canada, les discussions sur le projet de Confédération sont un peu épuisées, d'un côté surtout. L'autre parti continue la thèse avec entrain, la jugeant être pas moins que le salut du pays. Du reste, le ton général de ces discussions paraît quelque peu radouci de part et d'autre; ce qui ne peut nuire à la vérité et à tous les graves intérêts mis en jeu par le projet de Confédération. En attendant, nos Chambres canadiennes vont s'ouvrir le 19 de ce mois. Là, cette question vitale entre toutes, pourra-t-elle y être murie et décidée à son vrai point de vue, malgré déjà tant de discours et d'écrits dépensés à son service? Espérons-le. Que Dieu daigne y pourvoir, pour l'intérêt de sa gloire et le vrai bien social, politique et religieux des canadiens catholiques et français! Car ce sont eux, qu'on le sache bien, qui ont le plus à perdre dans les projets du jour. Déjà, à cette occasion, le protestantisme se félicite, de même que l'ascendance de race, et une certaine couleur libérale non moins à redouter que celle des novateurs radicaux qui partout rêvent à tout refaire aujourd'hui dans l'Etat et dans l'Eglise. Pour en juger ainsi avec connaissance de cause, il faut nécessairement, encore une fois, se donner la peine de bien étudier toutes les pièces du procès, afin d'éviter l'ex parte et les maux qui peuvent en surgir.

En dehors des entraînements politiques qui faussent, surexcitent et divisent à outrance tant de bons esprits du reste, il y a heureusement dans le pays, aujourd'hui des organes publics par le moyen desquels les hommes sérieux et instruits, non engagés dans ces entraînements, peuvent faire entendre la valeur et la nature des principes avant tout. La *Revue Canadienne*, l'*Echo du Cabinet de Lecture*, le *True Witness*, dont Mgr de Montréal vient, dans une circulaire publiée en partant pour Rome, de faire un éloge aussi vrai que mérité, sont là pour accueillir, avec calme et une sage indépendance, la défense des vrais principes en tout, contre tous les genres, les degrés et les intentions plus ou moins bonnes de l'erreur. C'est là vraiment servir la vérité, qui n'est d'aucun autre parti que du sien propre, éternel, juste, indépendant comme elle-même.

L'auteur de la *Quinzaine*, à part soi, n'attache aucune importance aux compliments d'étiquette que les journaux se distribuent ordinairement pour des motifs assez connus; mais il doit faire grand cas, ainsi que toute l'administration du journal dans lequel il fournit sa part, des paroles encourageantes et sincères que M. Hère. Beaudry, Ptre., a bien voulu manifester dans l'*Echo* du 15 décembre par un article intitulé: *Gazette des Campagnes*. Ce Monsieur, lui, comprend l'esprit et le but de la *Gazette*. Il veut bien en louer déjà les résultats pratiques, et il la croit en si bonne

voie qu'il juge bien faire, en la recommandant aux familles tant à la campagne qu'ailleurs. Qu'il soit donc vivement et respectueusement remercié.

La Milice.

Nous croyons nécessaire de toucher une question qui a causé et qui cause encore un grand émoi dans nos campagnes. Le tirage au sort qui a eu lieu le 30 du mois dernier, en vertu d'une proclamation de Son Excellence le Gouverneur-Général, a fait croire à une guerre immédiate. Quelques mots d'explication suffiront, au moins nous l'espérons, pour rétablir, au sein de nos familles, le calme si profondément troublé.

En effet, de quoi s'agit-il? Va-t-on appeler ceux que le sort a choisis, immédiatement sous les armes; va-t-on les conduire aux frontières, les exposer à toutes les aventures et les horreurs de la guerre? Il ne s'agit de rien de tout cela. Actuellement et peut-être pendant bien des années, tout ce qu'on exige des miliciens, c'est qu'ils consacrent, par année, six jours aux exercices militaires. Il est même possible que pendant leur temps de service, ils ne soient pas dérangés un seul instant, car la loi se contente de dire qu'ils pourront être appelés à faire l'exercice.

Qu'est-ce qui peut donc justifier l'effroi répandu partout, pourquoi prendre la fuite, faire des menaces de mort, etc.

Soyons donc plus lents à prendre un parti et prenons-le avec plus de discernement et de sagesse. Calmions nos alarmes, n'imitons pas ces enfants qui se donnent beaucoup de mal, versent des larmes abondantes avant de recevoir les coups qu'ils redoutent.

Mais pourquoi la pensée de la guerre cause-t-elle tant de frayeur parmi vous? Vous n'êtes donc plus dignes de vos ancêtres, leur bravoure, devenue proverbiale, ne se trouve donc plus au fond du cœur de leurs descendants! Quoi! autrefois nos mères montaient sur la brèche, soutenaient des luttes héroïques, versaient leur sang pour la défense de leurs enfants, et vous, leurs fils! vous, des hommes! vous pleurez comme des enfants, vous vous cachez à la seule idée que vous pourriez être appelés sous les armes! Honte aux lâches, honte à ceux qui préfèrent livrer leurs foyers, leur père et mère, leurs frères et sœurs, leur femme et leurs enfants à l'ennemi plutôt que de les défendre.

Ah! plutôt, nous vous en conjurons, si la Providence vous envoie, comme à presque tous les peuples d'aujourd'hui, le fléau de la guerre, soyez braves et sans peur. Mais pour le présent, dormez en paix.

Société d'agriculture de Témiscouata.

A une assemblée des membres de la Société d'agriculture du Comté de Témiscouata, tenue au Palais de Justice à l'Isle-Verte, le 20 décembre 1864, les messieurs dont les noms suivent, furent élus Directeurs pour l'année 1865:

Président, N. Bertrand, écr., N. P.; Vice-Président, Révd. M. Gaudin; Secrétaire-Trésorier, L. N. Gauvreau, écr.; Directeurs, MM. Abraham Lebel, Louis Demuel, George Gagnon, Ed. Morin, Chs. Terriault, T. P. Pelletier.

Membres de la Chambre d'agriculture du Bas-Canada: L'Hon. L. V. Sicotte, Major Campbell, Hon. J. Ulric Tessier, Hon. Luo Letellier de St. Just.

Décès de deux membres de la Chambre d'agriculture.

Nous n'avons pas coutume d'annoncer les décès, mais la mort de deux membres de la Chambre d'agriculture intéresse trop vivement la cause agricole, pour que la *Gazette des Campagnes* ne signale pas un si triste événement. La *Gazette* a de plus une autre raison qui lui est toute particulière et comme personnelle, c'est l'obligation de payer une dette de reconnaissance, puisque ces deux bons citoyens, en leur qualité de membres de la Chambre d'agriculture, ont contribué de leurs votes à l'octroi de plusieurs sommes d'argent allouées à l'institution agricole de Ste. Anne, soit pour fonder une collection d'instruments d'agriculture perfectionnés, soit pour encourager la culture du lin, soit pour fonder 20 demi-bourses en faveur de l'enseignement agricole, soit enfin pour aider la *Gazette des Campagnes* elle-même.

E. O. Casgrain, écuyer, seigneur de l'Islet et lieutenant Colonel de Milice, est mort le 16 décembre, et l'Honorable J. E. Turcotte, membre de l'Assemblée Législative pour la ville de Trois-Rivières, a rendu son âme à Dieu le 20 décembre.

Le rôle modeste et tout spécial de la *Gazette* ne lui permet pas de donner une appréciation de ces deux hommes de bien sous le rapport politique. Les grands journaux ont d'ailleurs rendu ample justice à leur mémoire sous ce rapport.

M. Casgrain naquit à la Rivière-Ouelle en 1812. Après avoir terminé son cours d'études à Nicolet, il entra en possession de sa seigneurie de l'Islet, où il sut gagner l'affection de ses censitaires. Il consacra tous ses efforts à l'avancement de la cause agricole, et s'occupa constamment à réaliser de nouvelles améliorations. Aussi la confiance des membres de la Société d'agriculture du Comté de l'Islet l'a-t-elle maintenu pendant un grand nombre d'années à la charge de Président de cette société. En 1860, il devint membre de la Chambre d'agriculture du Bas-Canada. Deux fois il fut élu vice-Président. Dans ce poste, comme dans tous ceux qu'il a occupés, M. Casgrain sut mériter le respect et l'affection de ses collègues. Sa mort a été édifiante et toute chrétienne comme sa vie. Ses enfants n'oublieront jamais les adieux touchants et les sages conseils de leur père mourant. L'exemple de ses vertus et l'excellente éducation qu'il leur a donnée à tous et dont ils savent si bien profiter, est un héritage d'une bien plus grande valeur que le plus beau manoir seigneurial.

L'Honorable Turcotte est né à Gentilly, district de Trois-Rivières en 1808. Il fit son cours d'études au Collège de Nicolet. Ses études terminées il professa au même collège. Le Collège de Ste. Anne s'honore aussi de l'avoir compté parmi ses professeurs en 1830. Il sortit ensuite pour se livrer à l'étude du droit. En 1841 il figura au premier parlement sous l'aide d'Union, comme député du comté de St. Maurice qu'il représenta pendant dix ans. Il devint membre de la Chambre d'agriculture en 1860. Ses immenses travaux et ses occupations multipliées ne lui permirent pas d'assister à ses délibérations aussi souvent qu'il aurait voulu, mais il seconda toujours avec empressement toutes

les mesures proposées pour l'avancement de l'agriculture. En 1861 il fut élu président de l'Assemblée Législative, poste qu'il occupa durant deux sessions, avec un talent et une impartialité qui lui concilièrent l'approbation générale. Il se fit remarquer par une parole pleine de véhémence, de chaleur et d'entraînement, et par une rare facilité d'élocution.

Depuis plusieurs années, le progrès et l'avancement de la ville de Trois-Rivières étaient devenus l'objet de ses constants efforts; il s'y était dévoué avec toute l'ardeur et l'énergie dont il était capable. Ce n'est qu'au prix de sacrifices et de travaux immenses qu'il est parvenu, avec l'aide de son actif et intelligent associé M. A. Larue à monter et à soutenir l'établissement de Radnor, où une centaine de familles trouvent du travail en abondance, à l'exploitation des riches gisements de fer qui se trouvent le long du St. Maurice. Mais l'entreprise qui lui mérita le plus de reconnaissance de la part des citoyens de Trois-Rivières, c'est le chemin de fer qui relie cette ville au Grand Tronc à Arthabaska. Depuis cinq ans cette œuvre importante était l'objet de toutes ses occupations. Les obstacles se multipliaient devant lui; mais à force de constance et d'énergie, il finissait toujours par triompher. Ce ne fut que quelques jours avant sa mort qu'il eut la consolation de voir son entreprise, objet de tant de préoccupations et d'embarras, couronnée d'un plein succès. L'embranchement du chemin de fer d'Arthabaska était ouvert au commerce de sa chère cité de Trois-Rivières. Il y a perdu sa fortune et sa santé, mais le succès de son entreprise a suffi à son patriotisme. Au moment de l'inauguration de ce chemin, il disait à quelques amis: j'ai fait *mon chemin* et je meurs content.

Comme homme privé, M. Turcotte avait des qualités remarquables qui le faisaient estimer et rechercher de tous. Sous une apparence brusque et sévère, il cachait une âme sensible. Il était d'une grande générosité. Il contribua puissamment de sa bourse et de sa grande influence à l'établissement du collège de Trois-Rivières. La belle cathédrale de cette même ville lui est aussi redevable de plusieurs dons importants. Il aimait à favoriser de son influence et de ses conseils, et même de sa fortune les jeunes gens en qui il remarquait de la bonne volonté et quelques germes de talent. Plusieurs qui lui doivent aujourd'hui leur position dans la société, se rappellent toujours sa bienveillance; et ceux qui ont écouté ses conseils n'ont pas manqué de parvenir. De ce nombre nous pouvons citer M. J. Schmouth, professeur d'agriculture à Ste. Anne, qui fait tant d'honneur à la protection que M. Turcotte lui accorda pendant plusieurs années, à Trois-Rivières et à l'École normale Jacques Cartier dont il était un des meilleurs élèves.

M. Turcotte a succombé à des attaques répétées de paralysie. Il est mort en bon chrétien, comme il a vécu. Nous ne citerons qu'un seul fait. Étant un jour en visite chez Mgr. l'Evêque de Trois-Rivières, Sa Grandeur le félicita de ce que passant la semaine à Québec aux séances journalières du Parlement, il ne manquait pas d'assister régulièrement tous les dimanches à la messe paroissiale de Trois-Rivières. Nous tenons ce fait d'un ami présent à la conversation.

CORRESPONDANCES.

Le thé et le café.

Monsieur le Rédacteur,

Sachant que beaucoup de personnes sont sous l'impression que l'usage du thé chinois est nuisible à la santé, et qu'on a été même jusqu'à comparer ses effets aux effets délétères des boissons fortes, j'espère qu'on ne me saura pas mauvais gré d'essayer à détruire cette fausse impression qui fait qu'on n'attache pas à cet arbuste tout l'intérêt qu'il mérite; et c'est peut-être la raison, malgré vos demandes répétées, pour laquelle personne n'a encore voulu se donner le trouble d'analyser le nôtre.

Tous les auteurs français et anglais, qui ont parlé du thé chinois et de sa propriété, s'accordent à dire que infusé, non seulement c'est une boisson bienfaisante, mais encore qu'il renferme des principes qui doivent le rendre précieux, surtout pour les climats froids comme le nôtre, qu'il renferme des principes qui doivent le rendre précieux.

Comme je ne veux pas répéter ce que j'ai dit dans mes correspondances précédentes, je me contenterai de traduire du *Scientific American*, de décembre 1862, un article qui fait connaître la propriété principale du thé chinois, et qui fait voir que cette plante, bien loin d'être nuisible à ceux qui en font usage, est un bienfait de la Providence.

Voici ce que dit le *Scientific American*:

"Au moins 2,000,000,000 livres de thé sont consommées par année, par les habitants de la terre. Il a été trouvé que le thé renferme un principe actif qui, quoique peu en quantité, est supposé former une partie importante de l'économie humaine,

"Ce principe est appelé *théine* dans le thé, et *caféine* dans le café qui sont identiques dans leurs compositions; et, ce qui est remarquable, ce même principe a été découvert dans le thé du Paraguay, une espèce d'arbrisseau en usage pour infusion, par les naturels de l'Amérique du Sud; et un principe semblable, appelé *théobromine* se trouve dans les noix avec lesquels on fait du chocolat. Suivant Liebig, on trouve dans le sang humain un principe appelé par lui *taurine*, provenant de la décomposition des tissus du corps, ayant une composition semblable à la théine et que l'un peut être changé en l'autre.

"La *taurine* occupe une place importante dans l'économie de la respiration et Liebig dit que l'introduction de la théine dans le système provient de la destruction des tissus pour former la *taurine*.

"Ainsi, quoique non nutritive elle-même, elle devient indirectement nutritive pour le corps et préserve ses tissus de la destruction."

En terminant, M. le Rédacteur, je dois vous remercier de votre bienveillante réponse aux remarques de Mr. Perreault sur mes correspondances précédentes. J'ai été peiné de voir que le Rédacteur de la *Revue Agricole*, au lieu de se joindre à nous pour faire connaître les propriétés de notre thé, ait semblé vouloir le déprécier en disant sur de simples conjectures qu'il ne devait pas renfermer de théine. J'ai toujours espéré que quelques personnes amies du bien-être des habitants de nos campagnes, se feraient un plaisir d'analyser cette plante. Jusqu'à présent personne n'a voulu se donner ce trouble. Peut-être que la chose serait trop coûteuse pour un particulier. Est-ce que le Gouvernement n'a pas quelqu'un de ses employés capables de le faire, et il semble que la question en vaut la peine. Et si en fait de compte, il est établi que notre thé ne contient pas la théine, mais aussi qu'il ne contient pas de propriétés mal-faisantes, il me semble que ce sera toujours rendre un grand service aux habitants de nos campagnes, surtout aux classes

pauvres, qui n'ont pas les moyens de donner un écu à quatre shillings pour une livre de thé chinois, de leur faire connaître un arbuste qui pourrait leur procurer un breuvage, sinon bien-faisant au moins aussi agréable au goût que le thé chinois.

Je ne perds pas confiance et j'espère qu'avant peu nous saurons à quoi nous en tenir sur cette question, et s'il faut quelques louis pour payer la peine d'un chimiste, j'ose me flatter de pouvoir trouver dans le comté de Témiscouata, assez de personnes amies de leur concitoyens pauvres, pour m'aider de leur bourses pour faire face à cette dépense.

Si vous croyez que cette correspondance puisse produire quelque bien, publiez-la; si non, jetez-la au feu.

L. N. GAUVREAU.

P. S.—J'ai appris, il y a quelque temps, que les habitants de Sandy Bay et des environs, font usage de racines de pissenlit (*Dent de lion*), au lieu de café, et que préparées et infusées comme le café on ne peut en connaître la différence. On m'a dit aussi que quelques personnes de Québec s'en servaient, en les mêlant par moitié au café; elles se procurent cette racine chez les apothécaires.

Si le fait est vrai, comme je n'ai pas raison d'en douter, je suis surpris qu'on ne l'ait pas fait connaître, car il me semble que tout le monde devrait se faire un devoir de faire connaître tout ce qui pourrait servir à augmenter le bien-être de ses semblables.

Isle-Verte, 5 décembre 1854.

L. N. G.

Culture du tabac à la Tortue, Comté de Laprairie.

Mr. le Rédacteur,

Permettez-moi d'entretenir encore une fois vos lecteurs de la culture de cette plante. Il s'agit d'un essai d'application en grand de la méthode américaine à la Tortue, sur le domaine de Mr. Alfred Pinsonnault, de Montréal. Cet essai a parfaitement réussi, comme nous l'ont appris plusieurs journaux. Ils ont annoncé qu'il y a eu 14 arpents semés, et que le tabac a été vendu £500. Il y a exagération de plus de la moitié quant à l'étendue du terrain, puisqu'il n'y a eu que cinq arpents trente-sept perches plantés en tabac. De plus le tabac n'est pas encore vendu. Mais si Mr. Pinsonnault réussit à le bien préparer, comme il a réussi à le faire pousser, son tabac pourrait bien lui apporter quelque chose approchant cette somme. Sa graine n'est pas venue de France, comme les journaux l'ont dit, mais du Massachusetts. C'est celle appelée "Connecticut broad seed leaf." La moyenne grandeur des feuilles a été de 36 à 40 pouces de long. Il y en avait même beaucoup de 42 pouces sur 24 pouces de large.

Mr. Pinsonnault a aussi cultivé le tabac de la Havanne. La feuille quoique moins grande est beaucoup plus riche en suc; elle a de plus une odeur aromatique qui ne se trouve pas dans le Connecticut. Il ne faut pourtant pas croire que le tabac de la Havanne, si recherché des fumeurs, tire toute sa valeur de lui-même. Il entre dans la préparation des cigares une certaine quantité d'opium, et probablement d'autres ingrédients combinés dans des proportions dont les planteurs havanais ont probablement seuls le secret. Quoiqu'il en soit, l'essai de Mr. Pinsonnault prouve que le tabac de la Havanne peut réussir en Canada. Deux cigares de ce tabac déposés au musée de l'école d'agriculture de Ste. Anne ne laissent rien à désirer. Ils ont été fabriqués par un tabaciste de Montréal. Ceux qui en ont fumé trouvent le tabac trop fort. C'est son seul défaut, mais il est probable que cette force diminuera par l'âge et la préparation que la feuille doit subir avant d'être livrée au fabricant.

Au dire des connoisseurs ce tabac a du reste toutes les marques du tabac de première qualité.

Tout le tabac de Mr. Pinsonnault est aujourd'hui suspendu pour sécher dans un vaste hangar bien ventilé, où il restera probablement une grande partie de l'hiver. Vers la mi-novembre celui coupé au mois d'août avait le couleur voulue, le "Cinnamon color" tant désirée aux Etats-Unis. Le dernier coupé entre le 12 et 19 septembre a séché plus difficilement. Plusieurs pieds étaient atteints de ce que les Américains appellent le "pole sweat", c'est-à-dire que l'intérieur des feuilles était humide et visqueux. On voit par là de quelle importance il est de planter le tabac assez à bonne heure pour pouvoir le couper à la fin d'août. Celui de Mr. Pinsonnault a été planté à des époques différentes. C'est le premier planté qui paraît avoir mieux réussi sous tous les rapports.

Le début de Mr. Pinsonnault est très-encourageant. L'expérience acquise cette année lui assure un plein succès pour l'année prochaine. La seule difficulté qui reste maintenant est de trouver le secret de la meilleure préparation jusqu'au moment de livrer le tabac au fabricant. Mr. Pinsonnault possède déjà beaucoup d'informations sur tout ce qui a rapport à cette culture faite sur une grande échelle. Dès l'hiver dernier il s'est mis en rapport avec les meilleurs planteurs de la Havanne et de la vallée du Connecticut. Il a même fait cet été aux Etats-Unis deux voyages d'études, dont l'un avec un ami intéressé comme lui dans le succès de cette importante culture pour le pays, dans les temps actuels surtout. La *Gazette des Campagnes* a déjà publié dans les numéros du 1 et du 15 octobre des informations intéressantes recueillies dans l'un de ces voyages. Mr. Lathrop qui s'était montré si obligeant au mois de mai dernier a voulu constater lui-même le beau succès de Mr. Pinsonnault à la fin d'août. Il a trouvé le tabac de la Tortue préférable à celui de S. Hadley. Mr. W. Evans de Montréal a rendu le même témoignage.

Mr. Pinsonnault dans une visite à Hartford, Connecticut, au mois de septembre, a pu constater dans trois plantations différentes, que le tabac de cette localité était généralement moins grand qu'à la Tortue, mais plus régulier, la hauteur plus uniforme. Et chose singulière! il était moins avancé là qu'à Montréal. Il lui faut 75 à 85 jours pour arriver à maturité, tandis que 65 à 70 suffisent à la Tortue. Mr. Pinsonnault en a coupé au bout de 63 jours, et Mr. Lathrop l'a trouvé trop mur. Cette rapide croissance est-elle bonne ou mauvaise, c'est ce que nous verrons l'année prochaine, puisque l'on ne peut bien juger des qualités du tabac qu'au bout d'une année après sa mise en boîte. Le tabac d'Hartford est aussi le "Connecticut broad leaf" comme celui que l'on cultive partout dans cette vallée. Généralement on estime qu'en moyenne il faut trois plants pour faire une livre. Celui de Mr. Pinsonnault ne donnera pas davantage, vu qu'une partie (2 arpents) a été endommagée par les sauterelles, et le "pole sweat."

Mr. Pinsonnault a planté son tabac à 3½ sur 2½ pieds de distance entre chaque plant. Il croyait même cette distance trop rapprochée, parce que les feuilles étaient entrelacées les unes dans les autres, et semblaient se nuire par là même. Il se proposait de mettre plus d'espace entre les plants l'année prochaine. Mais sur des renseignements recueillis aux Etats-Unis et de M. Evans lui-même qui a visité Hartford l'été dernier, il se propose de diminuer l'espace au lieu de l'augmenter. Voici pourquoi: le meilleur tabac à cigarre doit avoir les côtes de la feuille (ribs) très-déliées. Les meilleurs planteurs américains ont remarqué que plus les feuilles sont rapprochées, plus elles acquièrent la qualité voulue. Pour cela la distance entre les plants doit être de 3 pieds sur 2 pieds.

Ste. Anne, 27 décembre 1864.

P.

Société d'agriculture de l'Islet.

A l'assemblée annuelle des membres de la Société d'Agriculture du comté de l'Islet, tenue en la paroisse de Saint-Jean Port-Joli, en la salle d'audience de la Cour de Circuit, le 30 décembre 1864, l'état des dépenses et recettes de la société pour l'année ayant été soumis à l'assemblée, fut unanimement approuvé. Les messieurs dont les noms suivent furent élus unanimement comme officiers et directeurs pour l'année courante. Président, Ch. F. Fournier, écuyer; vice-président, N. Lavoie, écuyer; secrétaire-trésorier, P. G. Verreault, écuyer; directeurs: S. Roy, écuyer, J. Ste. Dupuis, écuyer, et MM. Téléphore Gagnon, Alph. Miville, Louis Bois, Louis Caron et Louis Lebourdais.

Membres de la Chambre d'agriculture: M. le Major Campbell, l'Hon. L. V. Sicotte, l'Hon. M. Tessier, l'Hon. J. E. Turcotte et en remplacement de feu O. E. Casgrain, écuyer, Oct. Beaubien, écuyer, M. P. P.

Sur proposition de S. Drapeau, écuyer, secondé par Th. Michaud, il est résolu:

1o. Que les membres de la Société d'Agriculture de ce comté ont appris avec douleur le décès de feu O. E. Casgrain, écuyer, membre de la Chambre d'Agriculture, ancien président de cette société, etc.

2o. Qu'ils saisissent avec empressement cette occasion de témoigner publiquement leur regret de ce décès qui fait perdre à la chambre d'Agriculture, un de ses membres les plus utiles, et à la société d'Agriculture de ce comté un appui constant et effectif depuis les premiers jours de son existence.

3o. Qu'ils sont heureux de reconnaître publiquement ces hautes qualités sociales du regretté M. Casgrain, qui rendaient si agréables ses relations privées et publiques, qui lui firent tant d'amis, et le mirent en demeure de rendre à la cause agricole d'importants services."

Sur proposition du révérend Messire Louis Parent, secondé par M. Th. Michaud, il est résolu:

1o. Que cette société regrette la décision prise par M. le président Ama. Dionne, écuyer, de laisser la présidence de la société, et qu'elle se plaît à reconnaître le zèle et l'habileté qu'il apporta toujours dans l'exercice de ses fonctions, et dont elle gardera bon souvenir.

2o. Que la société regrette également que Stanislas Drapeau, écuyer, l'un de ses directeurs, pour des motifs à lui personnels, ne puisse continuer à faire partie du bureau de direction, et que l'activité, les connaissances et la bonne volonté déployées par ce monsieur sont pour la société une perte qu'elle ne saurait réparer."

Société d'agriculture du Comté de Kamouraska.

Cette société vient de renouveler son bureau de direction pour 1865.

Dans une assemblée tenue à Kamouraska, le 15 décembre, l'élection des officiers s'est faite comme suit:

Président, Révd. M. F. Pilote; Vice-Président, P. Dessaint, écuyer; Secrétaire, M. Isaïe Dessaint; Directeurs, Elizée Dionne, écuyer, L. Têtu, écuyer, M. D., V. Taché, écuyer, MM. Aug. Casgrain, Ls. Miller, H.yp. Paradis et P. Pelletier.

A cette assemblée les quatre membres de la Chambre d'agriculture, sortant de charge cette année, furent réélus, savoir: Le Major Campbell, l'Hon. L. V. Sicotte, l'Hon. U. Tessier et l'Hon. J. E. Turcotte.

Envoi à l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne.

Le directeur de l'école d'agriculture accuse réception de trois échantillons de résine, et d'un échantillon de térébenthine, manufacturés dans le Haut-Canada, de la matière première fournie par le pin blanc, par le moyen des procédés décrits dans les ouvrages qui traitent de cette production. Ces échantillons sont envoyés par le Bureau de l'Agriculture. Ils proviennent de la fabrique de Mr. P. Irish, de Gramaha, Haut-Canada.

Résine et térébenthine.

Le Bureau de l'Agriculture a déjà fait publier, il y a peu de temps, un tableau de l'importation de la résine et de la térébenthine en Angleterre depuis cinq ans, afin d'encourager par là, en Canada, l'exploitation des matières qui produisent ces articles si utiles dans les arts, et si recherchés dans le commerce. Nos forêts contiennent une immense quantité de bois résineux. La gomme qu'ils fournissent exploitée et utilisée comme elle devrait l'être sur une grande échelle, sauverait au pays plusieurs milliers de piastres. Au lieu d'acheter tous les ans à l'étranger, souvent à des prix fous, la résine et la térébenthine, nous pourrions vendre les mêmes objets avec de gros bénéfices à ceux là même qui nous les vendent aujourd'hui, c'est-à-dire aux États-Unis et à l'Angleterre.

Nous voyons avec beaucoup de plaisir cette vérité si bien comprise au ministère de l'Agriculture, puisqu'on profite des moindres occasions pour attirer l'attention publique sur ce nouveau genre d'exploitation.

Les échantillons que nous avons sous les yeux sont d'une transparence remarquable, bien supérieure à ce que l'on voit ordinairement dans le commerce, pour la résine surtout. Il ne nous manque plus que de savoir ce que cette exploitation coûte, pour connaître le prix des articles ainsi manufacturés.

Nous indiquerons prochainement les meilleurs procédés recommandés par la science, soit pour extraire la gomme, soit pour la convertir en résine et en térébenthine.

Bonne Culture.

M. Justinien Pelletier, des Trois-Pistoles, qui n'a laissé le Collège de Ste. Anne que depuis trois ans, est déjà un cultivateur modèle pour sa paroisse, et fait l'étonnement de ses voisins par ses succès.

À part d'autres résultats remarquables, il a récolté cette année, sur une superficie d'un arpent et demi sur neuf perches, 600 minots de navets tout-à-fait remarquables par leur volume, et dont un grand nombre pèsent de 17 à 20 livres. Il est probable que sans la sécheresse prolongée de l'été dernier, cette récolte aurait été bien plus considérable.

Il a de plus récolté dans un espace de terrain assez restreint 20 minots de gros ognons.

Un jeune homme qui donne à ses co-paroissiens d'aussi beaux exemples, ne peut manquer de répandre parmi eux le goût de l'agriculture améliorée.

M. le Notaire Gauvreau, de l'Isle Verte, qui est si bien connu pour son zèle à promouvoir les intérêts agricoles, et qui ne cesse de faire des essais de tous genres, dans l'intérêt de ses compatriotes, a récolté, sur un terrain d'un arpent sur trois quarts, 700 minots de magnifiques navets; 500 minots sont des *white globe*.

Ces deux agriculteurs produiront, dans leurs paroisses, des résultats bien plus heureux que ne pourraient le faire des capitalistes qui obtiendraient des produits bien plus élevés, mais à prix d'argent.

Vie de Michel F. H. Prévost, Ptre.

Nous accusons réception d'un charmant petit volume, intitulé: "Notice sur la vie et la mort de M. Mich. F. H. Prévost, prêtre du Séminaire de St. Sulpice, curé d'office de Montréal."

Cet opuscule, qui sort des presses de M. E. Sénécal, éditeur de l'*Echo du Cabinet de Lecture*, contient 124 pages bien remplies et du plus grand intérêt. Ce travail est bien digne de

celui qui en est l'objet et de ces auteurs. Il est fait pour faire chérir et pratiquer la vertu par ceux qui le liront. Aussi désirons-nous le voir dans les grandes comme dans les petites bibliothèques de nos familles canadiennes.

Ce volume porte en tête un magnifique portrait de M. Prévost, étendu sur son lit de mort.

Reconnaissance au Révd. M. H. Beaudry, Ptre., A. L. Moreau, E. F. Trudel, R. Bellemare, U. L. Archambault, directeurs de l'*Echo du Cabinet de Lecture*, qui viennent d'offrir à leurs co-réligionnaires un modèle de toutes les vertus, sous une forme qui ne peut manquer de faire aimer le saint prêtre dont ils racontent la vie édifiante et la mort précieuse, et engager à marcher sur ses traces.

Une correspondance de M. le Docteur Meilleur, de Montréal, sur le thé canadien, arrivée trop tard pour ce numéro.

RECETTES.

Manière de faire cuire les patates.

Les patates sont rarement bien cuites et très-souvent elles sont fendues. Pour prévenir ces inconvénients prenez des patates à peu près de même grosseur, mettez-les dans une marmite découverte et seulement avec la quantité d'eau nécessaire pour les couvrir; en les faisant cuire ainsi on les empêche de se fendre. Lorsque cette première eau est sur le point de bouillir remplacez-la par une égale quantité d'eau froide dans laquelle vous jetterez une poignée de sel. L'eau froide renvoie la chaleur au centre de la patate et la rend farineuse, l'emploi du sel en améliore le goût. Lorsque vous vous serez assuré, au moyen d'une fourchette, que la cuisson est complète, enlevez l'eau, puis laissez les patates se sécher sur le feu, pendant 10 ou 15 minutes.

Moyen de détruire les rats.

Si vous êtes troublé par les rats, prenez une jarre de terre, couvrez-en le fond d'une couche de miel et mettez-la dans le lieu le plus infesté. Les rats ne manqueront pas de s'y précipiter, et vous trouverez que c'est la ratière la plus expéditive. Ce procédé a eu un succès complet partout où on l'a essayé; deux ou trois nuits suffisaient pour en finir avec cette vermine.

LA FORTUNE.

JEAN D'ARMAGNAC.

(Suite et fin.)

— Mon Dieu, mon Dieu, dit Gontrin avec une vive émotion mêlée de rire, que le savon de Marseille a donc de beaux résultats, quand j'y pense! que c'est donc une belle chose quand on connaît la manière de s'en servir!

En ce moment, le soleil se levait, et bientôt on allait arriver à Carcassonne.

— Que le matin est beau, dit Jean, c'est comme la jeunesse. Le jour de mon départ, tout était comme cela baigné de rosée! Il me semble encore, comme ce jour-là, que le malheur est impossible. Pauvre Marie, je suis médecin à cause de toi... et *troubadour* à cause d'elle, ajouta, Jean en souriant.

— C'est bien, disait M. Gontrin, je vais faire à ta mère un sermon qui ne lui coûtera qu'à prendre!

En ce moment, le bateau aborda, et au bout de quelques instants, Jean traversait la ville neuve et se rendait, suivi de M. Gontrin, à la vieille ville, où en ce moment là on préparait les obsèques de madame d'Armagnac.

Elle avait été remportée chez elle.

L'immobilité et le silence de cette femme, hier encore criant et se lamentant, frappait l'idiote d'étonnement. De retour au logis, elle la considéra longtemps, et l'ayant touchée comme pour la réveiller, le froid de la mort lui arracha un cri rauque, puis voyant que bien véritablement elle ne remuait plus, elle reprit son idée : *déterrer le trésor* ; et s'étant accroupie dans un coin de la chambre, elle se mit à gratter la terre avec fureur, le visage en sueur, les yeux étincelants.

Cependant, on ensevelissait Anne dans le drap même de son lit, tandis que des voisins allaient prévenir la famille de Trencavel.

Quand Marie vit sa mère ainsi enveloppée du linceul, quand elle n'aperçut plus sur ce lit que sa forme vague sous le drap blanc, elle fit entendre un rire hébété mêlé à quelques sons rappebant vaguement l'air d'une chanson, et se roulant de nouveau par terre, elle reprit avec des tressaillements de bête fauve déterrante sa proie, l'affreux grattement qu'elle n'avait pas interrompu depuis le matin.

Au moment où on essayait en vain de l'arracher de la chambre mortuaire, des pas précipités se firent entendre, et Jean suivi de M. Gontrin, entra. En apercevant le désordre sombre de cette chambre et sur le lit la forme vague d'un corps que recouvrait entièrement un drap blanc, un frisson glacial passa dans ses veines, et s'étant approché du lit, il pria un moment en silence. Il avait deviné sa mère sous ce voile.

Quel homme peut se trouver en présence de la mort, en présence du corps humain privé de vie, et ne pas regarder au-delà ?

Quel déchirement pour un enfant, quand la mort de sa mère est pour lui un soulagement !

Là, près de ce cadavre, Jean pensa à toutes les joies dont sa jeunesse avait été privée ; il pensa à l'épouvantable vie de sa sœur, de Marie, et la chercha des yeux.

A l'aspect de cette enfant se traînant à terre comme un animal, une douleur poignante s'empara de lui ; il s'approcha, essaya de la relever, mais en vain ; elle résista en grognant et ne reconnut pas son frère ; Jean essaya des inflexions les plus douces de sa voix, il lui dit :

— Marie, Marie, ma sœur, ma chérie, Marie !

Il retrouva le timbre frais et doux de sa voix d'enfant.

Marie le repoussa et se remit à gratter la terre.

— Ma mère, ma mère, cria Jean en se tournant vers le cadavre d'Anne d'Armagnac ; ma mère, il faut que je vous arrache Marie. Votre main la tient-elle donc encore ? Puisque vous êtes mortes, qu'en voulez-vous faire ? Il me faut Marie, que la tombe au moins ne se referme que sur vous seule.

Et disparaissant un instant, il revint bientôt avec son violon, et entraîna sa sœur dans la chambre voisine. Les femmes qui se trouvaient là firent silence, et Jean, debout et regardant sa sœur, se mit à jouer. Toute son âme était là. Le violon parlait, au bout d'un instant, les trois voisines présentes et Gontrin fondirent en larmes.

Marie était insensible.

Jean jouait toujours, les yeux fixés sur sa sœur.

En ce moment, madame de Trencavel et Thérèse entrèrent et n'osèrent avancer. Un moment, une seconde Jean hésita, l'archet lui tombait des mains, mais il s'agissait de la vie de Marie, il continua, chaque note pénétrait jusqu'au cœur.

Marie était insensible.

En ce moment, Jean pâlit, son violon lui tomba des mains, et de grosses larmes coulèrent sur ses joues.

Il se fit un silence profond que personne n'osa rompre.

Tout à coup Jean fit un effort suprême, il toucha Marie et se mit à chanter :

J'ai un beau laurier de France ;
Mon joli laurier danse ;
Mon joli laurier.

Marie leva la tête et resta immobile. Jean continua :

Mademoiselle entrez, on danse ;
Mon joli laurier danse ;
Mon joli laurier.

Mais ici sa voix faiblit, il ne put continuer.

Marie cependant le regardait ; il fit un nouvel effort, sa voix s'arrêta dans la gorge.

Une voix fraîche s'éleva alors derrière Jean et continua :

Faites-nous trois révérences ;
Mon joli laurier danse ;
Mon joli laurier.

Jean s'était retourné et venait de reconnaître Thérèse. Il ne bougea pas et continua à regarder Marie, dont les yeux étaient brillants. Puis, plein d'espoir, il reprit avec Thérèse le dernier couplet :

Embrassez vot' ressemblance ;
Mon joli laurier danse ;
Mon joli laurier.

A ce dernier vers, Marie se leva en chancelant, et, s'appuyant sur l'épaule de son frère, elle fondit en larmes en murmurant :

— Jean, mon frère !

Marie était sauvée.

C'est que rien ne pénètre en nous comme les chants de notre enfance ; le plus grand musicien est celui qui nous chante la première ronde que nous avons dansée.

Jean et Thérèse se regardèrent alors pour la première fois au travers de leurs larmes.

Voici la rose de mai, dit gravement Thérèse, qui présentait à Jean des roses qu'elle apportait pour Marie.

Jean venait de voir de quelle manière Thérèse était unie à lui. Elle avait tout compris, et, au moment où il perdait à la fois la force et le courage de chanter si près encore de sa mère morte et de sa sœur idiote, Thérèse l'avait aidé.

— Jean, en recevant les roses de Thérèse, ne put que se jeter au cou de madame de Trencavel en s'écriant :

— Je crois que je viens de trouver une mère.

M. Gontrin pleurait en disant :

— C'est le monde renversé, je pleure au moment où l'enfant est heureux. Ma parole d'honneur, je suis bête comme un chou !

Quelques mois après, Thérèse de Trencavel sortait de St. Nazaire au bras de Jean d'Armagnac ; elle était étincelante de diamants ; le trésor d'Anne avait été déterré. L'énorme bouquet de roses qu'elle tenait à la main lui avait été donné par Jean.

Marie les suivait.

M. Gontrin disait :

— Je suis un fier original, je pleure toujours quand il faudrait rire. Voilà Jean heureux pour toujours.

FIN.

(Extrait du vieux livre de mon oncle)

Connaissances utiles

10. Le cultivateur doit être instruit. S'il a de l'éducation, il tire parti de tout et trouve mille occasions d'en profiter. L'instruction est une puissance. Le cultivateur profite, en lisant les journaux, des expériences des autres, il s'occupe avec intérêt dans des moments de loisir, il peut être maître d'école pour ses enfants.

20. Un cultivateur ne doit pas entreprendre d'hiverner plus d'animaux qu'il n'en peut hiverner en bon état. Un animal en bon ordre à la fin de décembre est plus qu'à moitié hiverné.

30. Si vous commencez à ouvrir une terre, disposez-en de manière que vos enfants n'aillent pas emprunter ni acheter de bois chez les voisins, ni chercher des fruits. Laissez sur la terre ici et là une quantité de bois suffisante pour chauffer les cheminées, les fours, etc., ménagez le bois de charpente, et plantez des arbres fruitiers qui feront à vos enfants un assez bon profit.

40. Dans mon enfance, j'ai toujours cru riche propriétaire celui qui savait embellir les avenues de ses bâtisses par des plantations d'arbres; en effet ils donnent à une propriété un air d'élégance qui plaît à l'œil du voyageur, qui procure un ombrage frais et agréable dans les chaudes journées de juillet. Et je m'aperçois que nous négligeons ces choses qui pourtant ne coûtent rien, aucune dépense et auraient leurs agréments.

50. Quant aux médecins, le cultivateur saura s'en passer s'il ne se donne pas les chagrins qui minent, les plaisirs qui usent, s'il ne prolonge pas ses travaux de manière à se fatiguer et s'il s'abstient des boissons enivrantes. Le remède à tous maux, c'est le travail modéré et la diète.

60. Ce qui fera la richesse d'un jeune agriculteur, c'est de savoir de bonne heure passer de ce qu'il ne peut se procurer par son travail ou son industrie. Qu'il achète des vêtements et ses provisions de bouche sur sa ferme, et il sera riche, puis qu'il sera en état de se passer de l'industrie des autres. Thé, tabac, sucre, chandelle, cuir, laine, toile, étoffes, fourrures, etc., il peut trouver cela sur sa terre.

70. Les animaux trop bien nourris ne sont pas dans tous les cas aussi productifs que s'ils sont soignés à propos. La nourriture la plus salubre assez souvent se donne avec parcimonie. Il en doit être ainsi des engrais qu'on met sur la terre.

80. La racine et la tige de la fougère broyées, infusées dans du lait, ou simplement dans l'eau, guérissent les morsures faites par des animaux enragés ou venimeux.

90. Le renard ne hait rien tant que l'œuf du goupion; si vous craignez qu'il ne ravage votre bergerie, frottez en le col de vos moutons et la porte du poulailler.

100. Plusieurs cultivateurs m'ont assuré

qu'il y avait moins de blé noir dans un champ où l'on avait semé du blé criblé, que quand on se contentait de laver son blé de semence.

110. Pour faire une bonne culture, n'entreprenez pas un terrain qui soit au-dessus de vos forces. — Bien cultiver, cultiver profondément, c'est cultiver à profit, c'est améliorer son terrain.

120. Si un cheval fatigué par le travail, surtout dans les grandes chaleurs, se trouve couvert d'écume, il est fort à propos de lui donner une poignée de sel commun avant de lui donner à manger; c'est un moyen assuré de l'exempter de maladies sérieuses.

130. Pour détruire les souris qui font tant de dégât dans les granges, et les mulots qui ravagent les champs ensemencés, percez avec une tarière d'un pouce ou plus, un trou de trois pouces de profondeur dans un morceau de bois de plusieurs pouces d'épaisseur, vous y mettez de la farine mêlée d'arsenic, et chaque nuit les souris en grand nombre viendront visiter ce bois que vous aurez soin de couvrir d'un peu de terre.

UN NEVEU.

(Journal de Québec, 1813.)

Capitaines de Milice du Bas-Canada

Une édition extraordinaire de la *Gazette Officielle* annonce la promotion de 61 gradés de l'école militaire de Québec, au rang de capitaines dans la milice de service du Bas-Canada.

Régiment de Témiscouata. L. Emile Hudon; Rimouski, Norbert Joseph Poullet; Kamouraska, J. B. Amyot; L'Islet et Montmagny, Philippe-Couillard Dupuis, Auguste Fournier et Alphonse Têtu; Lévis, Frs. N. Couillard et W. Lamontagne.

ANNONCES.



QUARTIERS GENERAUX.

Québec, 13 Décembre, 1864.

MILICE DE SERVICE.
Bas-Canada.

ORDRES GENERAUX.

No. 1.

Il a plu à SON EXCELLENCE LE COMMANDANT EN CHEF d'ordonner que les comtés de l'Assomption et Montcalm, Argenteuil et Deux Montagnes, Arthabaska et Drummond, Beauharnais et Laprairie, Brome et Stanstead, Bellechasse et Dorchester, Bonaventure et Gaspé, Chambly et Verchères, Charlevoix et Montmorency, Chicoutimi et Saguenay, L'Islet et Montmagny, Jacques

Cartier et Laval, Maskinongé et St. Maurice, Napierville et St. Jean, Nicolet et Yamaska, Outaouais et Pontiac, Soulanges et Vaudreuil, Richemond et Wolfe, seront respectivement unis comme Divisions Régimentaires, et de désigner les régiments des dits comtés comme le

Régiment de Milice de

- L'Assomption et Montcalm,
- Argenteuil et Deux-Montagnes,
- Arthabaska et Drummond,
- Beauharnais et Laprairie,
- Brome et Stanstead,
- Bellechasse et Dorchester,
- Bonaventure et Gaspé,
- Chambly et Verchères,
- Charlevoix et Montmorency,
- Chicoutimi et Saguenay,
- L'Islet et Montmagny,
- Jacques Cartier et Laval,
- Maskinongé et St. Maurice,
- Napierville et St. Jean,
- Nicolet et Yamaska,
- Outaouais et Pontiac,
- Soulanges et Vaudreuil,
- Richemond et Wolfe,

No. 2.

Il a en outre plu à SON EXCELLENCE, en vertu de la 27e Victoria, Chapitre 2, section 22 et 23, d'ordonner l'organisation d'un Bataillon ou de Bataillons de Service respectivement suivant le contingent d'hommes qui devra être fourni à chaque bataillon par chaque township, cité, ville, village ou paroisse, comme suit, savoir:

Division régimentaire de Beauce :

St Georges	(*) 24
Township de Shenley	60
Township d'Aylmer	38
Township de Forsyth	27
St Ephrem de Tring	33
Township de Tring	41
St Frédéric	30
St François	119
Ste Marie	122
St Joseph	111
St Elzéar	83
Township de Linières	14
Township de Lambton	32
Township de Broughton	61

Un bataillon. 795

Division régimentaire de Champlain :

Batiscan	40
Cap de la Magdelaine	40
Champlain	87
Mont Carmel	19
Ste Anne	116
Ste Flore	14
Ste Geneviève de Batiscan	86
St Maurice	131
St Narcisse	39
St Prospère	41
St Stanislas	95
St Tito et Chantiers	87

Un bataillon. 795

(*) Contingent d'hommes de service à être fourni par chaque township, cité, ville, village ou paroisse.

GAZETTE DES CAMPAGNES.

Division régimentaire de Bellechasse et Dorchester :

Armagh.....	16
Beaumont.....	30
Buckland.....	19
St Charles.....	54
St Gervais.....	67
St Lazare.....	51
St Michel.....	58
St Raphael.....	65
St Valier.....	35
Buckland.....	9
Cranbourne.....	10
Frampton.....	63
St Anselme.....	65
St Bernard.....	42
St Claire.....	60
St Hénédié.....	27
St Isidore.....	63
St Marguerite.....	50
Standon.....	10
Ware.....	1

Un bataillon. 795

Division régimentaire de Bonaventure et Gaspé :

Carleton.....	28
Cox.....	63
Port Daniel.....	34
Hamilton.....	38
Hope.....	29
Mann.....	23
Maria.....	53
Matapédia.....	9
New Richmond.....	44
Nouvelle et Shoobreds.....	46
Ristigouche.....	15
Cap Chat.....	13
Cap Rosier.....	31
Douglas.....	29
Fox.....	19
Gaspé, Baie (Nord).....	9
Gaspé Baie, (Sud).....	15
Grande Rivière.....	25
Grande Vallée des Monts, L'Anse de L'Étang, et Sydenham Nord.....	9
Malbaie.....	31
Mont Louis.....	6
New Port.....	12
Pabos.....	22
Percé.....	80
St Anne.....	25
Sydenham Sud.....	3
York.....	6
Iles Magdeleine.....	78

Un bataillon. 795

Division régimentaire de Kamouraska :

St Anne de la Pocatière.....	122
St Onésime.....	35
St Denis.....	74
Mont Carmel.....	26
St Pâchal.....	139
Village de Kamouraska.....	27
St Louis de Kamouraska.....	66
St Hélène.....	44
St André.....	56
St Alexandre.....	62
Rivière Ouelle.....	75
St Pacôme.....	69

Un bataillon. 795

Division régimentaire de Charlevoix et Montmorency :

Baie St Paul.....	110
Callières.....	8
De Sales.....	12
Eboulements.....	68
Ile-aux-Coudres.....	21
Petite Rivière St Frs Xavier.....	22
St Agnès.....	40
Settrington.....	17
St Etienne, Murray Bay.....	84
St Fidèle.....	25
St Irénée.....	30
St Urbain.....	23
Ange Gardien.....	28
Chateau Richer.....	46
Laval.....	18
St Anne.....	31
St Famille.....	27
St Ferréol.....	27
St François.....	17
St Jean.....	43
St Joachim.....	39
St Laurent.....	28
St Pierre.....	31

Un bataillon. 795

Division régimentaire de Chicoutimi et Saguenay :

Bagot.....	147
Bourget.....	3
Caron.....	8
Charlevoix.....	7
Chicoutimi.....	152
Delisle.....	2
Harvey.....	9
Jonquières.....	19
Labarre.....	13
Laterrière.....	40
Mesy.....	10
Matabetchouan.....	8
Plessis.....	1
Roberval.....	14
Simard.....	9
Signay.....	4
St Jean.....	17
Tableau.....	1
Taché.....	2
Réserve des Indiens.....	11
Tremblay.....	28
Saguenay et Rivière Ste Marguerite.....	10
Tadoussac et Bergeronnes.....	22
Escoumins, Iberville et Mille Vaches.....	49
Sault-aux-Cochons, Ilets Jérémie et Bersinis.....	31
Bay de Keygaska et autres places.....	45
Rivière Moisi et autres places.....	34
Sheldrake et autres places.....	50
Gibraltar Cove et autres places.....	18
Rivière St Jean et autres places.....	31

Un bataillon. 795

Division régimentaire de Lévis :

Notre Dame de la Victoire.....	241
St Joseph de la Pointe Lévis.....	108
St Etienne de Lauzon.....	26
St Henri.....	95
St Jean Chrysostôme.....	90
St Lambert.....	58
St Nicholas.....	80
St Romuald d'Etchemin.....	97

Un bataillon. 795

Division régimentaire de L'Islet de Montmagny :

St Louise.....	35
St Roch des Aulnets.....	56
St Jean Port Joli.....	79
L'Islet.....	127
St Cyrille de Lessard.....	25
St Aubert.....	49
Village de Montmagny.....	42
St Thomas.....	105
Township de Montminy.....	22
Isle aux Grues.....	18
Assomption de Benthier.....	42
St Pierre Rivière du Sud.....	43
Cap St Ignace.....	102
St François Rivière du Sud.....	50

Un bataillon. 795

Division régimentaire de Lotbinière :

St Apollinaire.....	59
St Croix.....	89
St Edouard.....	40
St Emilie.....	31
St Flavien.....	48
Lotbinière.....	83
St Agathe.....	60
St Antoine.....	71
St Giles.....	48
St Jean Deschailions.....	102
St Sylvestre.....	164

Un bataillon. 795

Division régimentaire de Nicolet et Yamaska :

Premier Bataillon.

Bécancour.....	78
Blandford.....	4
Gentilly.....	61
Nicolet.....	61
St Célestin.....	28
St Gertrude.....	30
St Grégoire.....	69
St Monique.....	62
St Pierre.....	63
La Baie.....	63
Pierreville.....	58
St David.....	83
St François.....	40
St Michel.....	52
St Zéphirin.....	34

795

Second Bataillon.

Bécancour.....	77
Blandford.....	4
Gentilly.....	60
Nicolet.....	60
St Célestin.....	29
St Gertrude.....	30
St Grégoire.....	69
St Monique.....	63
St Pierre.....	64
La Baie.....	63
Pierreville.....	58
St David.....	83
St François.....	49
St Michel.....	52
St Zéphirin.....	34

Deux bataillons. 795

GAZETTE DES CAMPAGNES.

Division régimentaire de Mégantic :

Halifax Nord.....	121
Halifax Sud.....	115
Inverness.....	122
Ireland.....	49
Leeds.....	125
Nelson.....	53
Somerset Nord.....	69
Somerset Sud et Augmentation	127
Thetford.....	14

Un bataillon. 795

Division régimentaire de Portneuf :

St Augustin.....	64
Ecureuils.....	29
Notre-Dame-de-Portneuf.....	71
Cap-Santé.....	55
Deschambault.....	86
Grondines.....	58
St Alban.....	45
St Basile.....	73
St Raymond.....	109
St Catherine.....	55
Pointe-aux-Trembles.....	82
St Casimir.....	68

Un bataillon. 795

Division régimentaire de Québec :

Premier Bataillon.

Ancienne Lorette.....	22
Beauport.....	33
Charlesbourg.....	25
Notre-Dame de Québec.....	12
St Ambroise.....	31
St Colomb.....	36
St Dunstan.....	5
St Edmond.....	7
St Foye.....	15
St Gabriel.....	17
St Roch.....	72
Quartier Champlain.....	50
Quartier Jacques Cartier.....	91
Quartier Montcalm.....	77
Quartier du Palais.....	30
Quartier St Jean.....	76
Quartier St Louis.....	65
Quartier St Pierre.....	34
Quartier St Roch.....	97

Cité de Québec.

795

Second Bataillon.

Ancienne Lorette.....	22
Beauport.....	33
Charlesbourg.....	25
Notre-Dame de Québec.....	12
St Ambroise.....	31
St Colomb.....	36
St Dunstan.....	5
St Edmond.....	7
St Foye.....	15
St Gabriel.....	17
St Roch.....	72
Quartier Champlain.....	50
Quartier Jacques Cartier.....	91
Quartier Montcalm.....	77
Quartier du Palais.....	30
Quartier St Jean.....	76
Quartier St Louis.....	65
Quartier St Pierre.....	34
Quartier St Roch.....	97

Cité de Québec.

795

Troisième Bataillon.

Ancienne Lorette.....	22
Beauport.....	32
Charlesbourg.....	24
Notre-Dame de Québec.....	11
St Ambroise.....	31
St Colomb.....	36
St Dunstan.....	5
St Edmond.....	7
St Foye.....	15
St Gabriel.....	17
St Roch.....	72
Quartier Champlain.....	49
Quartier Jacques Cartier.....	91
Quartier Montcalm.....	77
Quartier du Palais.....	30
Quartier St Jean.....	77
Quartier St Louis.....	66
Quartier St Pierre.....	35
Quartier St Roch.....	98

Cité de Québec.

795

Quatrième Bataillon.

Ancienne Lorette.....	22
Beauport.....	32
Charlesbourg.....	24
Notre-Dame de Québec.....	12
St Ambroise.....	30
St Colomb.....	36
St Dunstan.....	5
St Edmond.....	6
St Foye.....	15
St Gabriel.....	17
St Roch.....	71
Quartier Champlain.....	49
Quartier Jacques Cartier.....	91
Quartier Montcalm.....	78
Quartier du Palais.....	31
Quartier St Jean.....	77
Quartier St Louis.....	66
Quartier St Pierre.....	35
Quartier St Roch.....	98

Cité de Québec.

Quatre bataillons. 795

Division régimentaire de Témiscouata :

St Arsène.....	67
St Epiphane.....	58
Trois-Pistoles.....	137
Fraserville.....	57
Rivière-du-Loup.....	34
St Eloi.....	42
Township Bégon.....	12
Township Denonville.....	18
Isle-Verte.....	130
Kakouna.....	77
St Modeste.....	32
Township Armand.....	5
St Antonin.....	37
Madawaska.....	56
Notre Dame du Portage.....	33

795

Division régimentaire de Rimouski :

Ric.....	87
McNider.....	46
Macpis.....	3
Matane, Township.....	20
Matane, Paroisse.....	67
Métis.....	81

St Anaclet.....	41
St Denis et Augmentation.....	20
St Fabien.....	53
St Flavie.....	87
St Germain.....	135
St Luce.....	81
St Simon.....	74

795

Par Ordre de Son Excellence le Très-Honorable le Gouverneur-Général et Commandant-en-Chef.

A. DE SALABERRY, Lt.-Colonel.
Député Adjudant Général de Milice,
Bas-Canada.

DEMANDES AU PARLEMENT.

AVIS est par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature, lors de sa prochaine session, pour en obtenir une loi qui reconnaisse pour les effets civils la nouvelle paroisse de St. Norbert de Cap Chat ; et afin qu'il soit réglé par la dite loi que la même paroisse, quoiqu'elle comprenne dans ses limites une partie du township de Romieu, appartenant au comté et district de Rimouski, fera partie, dans son intégrité, pour toutes les fins civiles, des comté et district de Gaspé.

15 décembre 1864.

NOTICE is hereby given that application will be made to the Provincial Parliament, at its next session, for an Act confirming, establishing and recognizing for all civil purposes the new parish of St. Norbert of Cap Chat ; and further ordaining and declaring that the said parish although it comprises in its limits part of the township of Romieu, actually included in the county and district of Rimouski, shall belong in its totality, for all civil purposes, to the county and district of Gaspé.

15 décembre 1864.

LEPAGE, LEMOINE & C^{IE}
MARCHANDS A COMMISSION
ET
AGENTS GÉNÉRAUX,
17, Rue St. Jacques, Basse-Ville
QUEBEC,

ONT constamment en mains et à vendre en gros :
FLEUR, LARD, BŒUF, JAMBONS.
BEURRE, SAINDOUX, FROMAGE,
SAVON, THÉ, TABAC,
VINS et LIQUEURS DE TOUTE SORTE

HYDROPULTE,
etc., etc., etc., etc.

AUSSI :
HUILE DE CHARBON,
en Baril ou Canistres de cinq gallons.
15 décembre 1864.



DÉPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

Branche des Pêcheries,

Québec, 10 novembre 1864.

On attire par la présente l'attention de toutes les parties intéressées à la 27e section du chapitre 62 des Statuts Révisés du Canada en vertu de laquelle il est défendu à toute personne de **PRENDRE** ou **TUER** aucune espèce de **TRUITE** ou **"LUNGE"** EN AUCUNE MANIÈRE quelconque entre le 20 jour d'Octobre et le 1er jour de Février de chaque année dans le Bas-Canada.

Toute personne enfreignant cette clause de la loi des pêcheries se rend passible d'une amende de pas moins de \$8 ni plus de \$20, outre les frais, ou à défaut de paiement est sujette à un emprisonnement d'un à six mois.

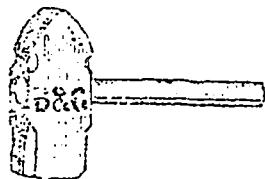
Les plaignants recevront la moitié des amendes imposées et seront payés pour les frais et présence comme témoins.

Les officiers des Pêcheries ont reçu ordre de mettre la loi strictement en force.

A. CAMPBELL,

Com. des Terres de la Couronne.

1er Décembre 1864.



M. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent — Coutellerie de Rodgers — Ustensiles de ménage — Quincaillerie de toute sorte, etc., etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à Huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Églises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements expiés avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les Ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 9¹/₂, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

F. A. ST. LAURENT
IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE
ET AMÉRICAINE.

No. 15, Rue des Fossés, No. 15.
ST. ROCH—QUÉBEC.



F. A. St. L. a constamment en mains :

Ferronneries de tous genres — Ferrures de maisons — Outils pour les ouvriers — Glaces de miroirs — Couleurs sèches et à l'huile — Vitres — Mastic — Huile pour peinture — Pinceaux — Brosses — Ferblanc — Tôle — Fusils — Pistolets — Poudre — Plomb — Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

↔ A vendre en gros et en détail. ↔
1er août 1864.

AVIS AUX CULTIVATEURS.

Le soussigné annonce aux cultivateurs et marchands de la campagne, qu'il vient de recevoir d'Europe un grand et magnifique assortiment d'automne, tels que Cigares — Pipes en bois — Calumets — Tabatières — Jarres à tabac — Blagues — Boîtes d'allumettes — Cartes à jouer — Articles de fantaisie, etc., etc.

Il a aussi un grand assortiment de Tabacs de première qualité, en feuilles, en torquettes, et à priser. Pour argent comptant seulement. En gros et en détail.

E. BALZARETTI,

Québec, No. 10, rue des Fossés.

J. B. C. HEBERT,
Notaire et Agent,

TIENT son Bureau, à QUÉBEC, No. 16
rue STE. FAMILLE (Côte de Léry).
Haute-Ville.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY,
près de l'Église.

J. P. GENDRON,
Marchand-Horloger,

No. 9, Rue St. Jean, Québec,
INFORME le public que les MONTRES
et BIJOUX qui lui seront confiés pour
être réparés seront mis dans un coffre en
fer à l'épreuve du feu.

ED. GINGRAS & Cie.,
(CUL-DEVANT ED. GINGRAS)

FABRIQUANTS DE VOITURES
DE

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL.
No. 20, Rue Ste. Ursule, Haute-Ville,
Québec.

Ed. G. et Cie. ont toujours un grand assortiment de voitures d'été et d'hiver.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
District de Québec et la Rivière-du-Loup

	Aller.	Retour.
POINTE LEVI	10-00 AM	3-30 P.M.
Hallow	10-10	3-20
Chaudière Junction	10-30	3-00
St Jean Chrysostôme	10-45	2-45
St Henri	11-00	2-30
St Charles	11-26	2-02
St Michel	11-45	1-41
St Valier	11-58	1-27
St François ou Berthier	12-11	1-10
St Pierre	12-25	1-00
ST THOMAS	12-42	12-42
Cap St Ignace	1-03	12-05
L'ISLET	1-25	11-42
	1-40	11-28
Trois Saumons	1-48	11-19
St Jean Port Joli	2-01	11-03
St Roch	2-28	10-37
STE ANNE	2-57	10-15
Rivière Ouelle	3-10	9-55
St Denis	3-26	9-39
ST PASCAL	3-43	9-23
Ste Hélène	4-03	9-03
St Alexandre	4-24	8-40
RIVIERE-DU-LOUP	5-00 P.M.	8-00 A.M.

C. J. BRYDGES,

Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,

Surintendant local.

Marchandises Nouvelles

Venant d'être reçues, et à vendre par les Soussignés :

CHAPEAUX de Fentre pour messieurs, — Chapeaux de Drap — Gilets de laine au tricot — Souliers de Fentre — Gants d'automne et d'hiver — Mitaines — Tapis de Fentre, Tapis de Table.

Draps d'automne et d'hiver

DRAP DE MOSCOU — de Castor — de Pilote — de Molleton — Double foulé.

Casimirs, Tweeds, etc

CASIMIRS de Fantaisie — Tweeds d'Écosse — Tweeds et Etoffes de manufactures canadiennes, etc. — Nouvelles Cravattes et Echarpes pour messieurs, etc.

Nouvelles étoffes à Robes, etc

ETOFFES A ROBES — Nouveaux Plaids — Cobourgs Mérinos — Etoffes pour Mantilles — Echarpes de Laine, etc.

Couvertures de Laine, Flanelles, etc

COUVERTURES DE LAINE — Couvertures de Coton — Matelas — Flanelles — Carisets — Serges — Flanelles de Fantaisie.

HABITS d'automne et d'hiver — Pantalons d'hiver — Pantalons — Vestes — Chemises de Laine de fantaisie.

A. HAMEL et FRÈRES,

15 Nov. 1864. Québec, Rue Sous-le-Fort.